



SOLIDARITÉ

Un Samu social mis en œuvre à Aubagne

L'unité locale de la Croix-Rouge française a signé en juillet dernier une convention de partenariat avec le Centre Communal d'Action Sociale. Objectif: participer à la mise en place d'un Samu social avec les équipes de maraudeurs de la Maison du partage.

Publié le 11 septembre 2020

L'antenne aubagnaise de la Croix-Rouge française, située rue d'Isly, à proximité du cours Beaumond, est depuis longtemps un acteur majeur du dispositif de veille sociale locale. Pendant le confinement, elle fut l'une des associations à contribuer activement à l'aide apportée aux personnes démunies. Membre de la cellule de crise Covid-19 mise en place par la Ville et le Centre Communal d'Action Sociale, l'équipe de la Croix-Rouge avait également relayé à Aubagne la plateforme téléphonique « Croix-Rouge chez vous », proposant aux personnes isolées écoute et service de livraison à domicile.

Le renforcement des maraudes

Cette collaboration avec la Ville d'Aubagne se voit élargie avec la mise en œuvre, par le CCAS, d'un Samu social sur l'ensemble du territoire de la commune. Officialisée par une convention de partenariat, l'action conjointe de ces deux structures renforce en nombre et en compétences, lors des périodes d'urgences sanitaires, les maraudes effectuées régulièrement par l'équipe de la Maison du partage: cet été le Plan Canicule, aujourd'hui encore la lutte contre la propagation de la Covid-19, cet hiver si nécessaire le Plan grand froid, ou encore lors d'interventions exceptionnelles en cas de déclenchement du Plan de Sauvegarde Communal.

Depuis le mois de juillet, les maraudes du mercredi après-midi réunissent trois intervenants, deux bénévoles de la Croix-Rouge et un agent de la Maison du partage. « *Ce Samu social nous permet d'aller à la rencontre des personnes vivant sur l'espace public et de les orienter vers des solutions de prise en charge adaptées à leurs besoins. Une problématique que nous n'abordions pas jusqu'à présent à Aubagne, précise Jean-Claude Esposito, président de l'Unité locale de la Croix-Rouge. C'est pour nous l'opportunité de nous former à cette action sociale, aux modalités d'intervention d'une équipe mobile, à ses objectifs et à ses limites. Une formation précieuse lors d'une crise comme celle que nous traversons actuellement avec la Covid-19.* »

Tout comme les bénévoles, les agents du CCAS vont pouvoir bénéficier de la formation Solidar, délivrée en interne par l'association. Autre avantage: les personnes rencontrées lors des maraudes pourront accéder aux aides vestimentaires de la Croix-Rouge grâce à la fourniture d'un bon rédigé par ses bénévoles.

ACTUALITÉS



SOLIDARITÉ, VIE MUNICIPALE

Aubagne, ville solidaire

Comme la grande majorité des communes en France, Aubagne doit faire face à une situation sociale fragilisée ces dernières années par une conjoncture nationale et internationale difficile, notamment au...



SOLIDARITÉ

Le CCAS au plus près des démunis pendant la vague de froid

Dans un contexte de baisse des températures, voici les dispositions prévues par le Centre communal d'action sociale (CCAS) de la Ville d'Aubagne.



SOLIDARITÉ

Des voitures électriques sans permis pour le personnel aidant

Les personnels des services d'aide et de soins à domicile peuvent désormais disposer de véhicules électriques sans permis afin d'exercer leur travail sur le territoire aubagnais. Un projet rendu...



SOLIDARITÉ

Téléthon 2023, les Aubagnais mobilisés

Du 26 novembre au 9 décembre, associations et bénévoles se mobilisent pour proposer aux Aubagnais des animations culturelles et sportives au bénéfice du Téléthon. De beaux moments festifs et...